

**COMMUNE DE  
BELLAC**

## **ORDURES MENAGERES (\*)**

*La collecte au porte à porte des ordures ménagères se termine ce vendredi 29 août 2025.*

*A compter du 1er septembre*

*-> les usagers pourront porter leurs sacs d'ORDURES MENAGERES dans les colonnes ordures ménagères installées près des éco-points et celles semi enterrées.*

*-> Ces colonnes ordures ménagères sont en libre accès ( comme les autres colonnes des éco-points ), il n' y a donc pas de limite de quantité et pas de badge pour ouvrir ces colonnes.*

*-> concernant les personnes âgées ayant des difficultés pour se déplacer, la mairie de BELLAC a adressé un courrier papier à 640 d'entre elles pour indiquer les possibilités d'aide et les coordonnées téléphoniques ( 05.55.76.43.44 )*

*(\*) Il s'agit bien des ordures ménagères.*

*Rappelons que :*

*-> le verre, le papier, les emballages, les « plastiques » doivent être déposés dans les colonnes des éco-points,*

*-> les bio déchets doivent être compostés dans les composteurs individuels ou collectifs,*

*-> le carton doit être déposé dans les colonnes carton,*

*-> les textiles dans les bornes textiles,*

*-> Les encombrants sont ramassés par l'association MAXIMUM, les déchets verts, pour la commune de Bellac, le sont jusqu'à la fin de la saison par la communauté de communes.*

## ORDURES MENAGERES LES POINTS DE COLLECTE

### *Colonnes ordures ménagères ajoutées aux éco points*

- |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 - Secteur les Rochettes | 8 - Rue des Tanneries     |
| 2 - Rue F. Fourreau       | 9 - St Sauveur            |
| 3 - Rue des Vieux Blats   | 10 - Pommier              |
| 4 - Rue V. Auriol         | 11 - Avenue Ch. de Gaulle |
| 5 - Les Singuelles        | 12 - Rue des Lilas        |
| 6 - Rue G. Philippe       | 13 - Champ de foire       |
| 7 - Place ancien Lavoir   |                           |

### *Nouveau : 1 colonne plastique et emballage + 1 colonne ordures ménagères (\*)*

- |                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| 1 - Secteur Pasteur            | 8 - Cour Ecole Carnot        |
| 2 - Av. R. Coty                | 9 - Place de la Noisette     |
| 3 - Rue P. Merlin / Les étangs | 10 - Rue des Tanneries ( 2 ) |
| 4 - Rue de Maisons Neuves      | 11 - Chapterie               |
| 5 - Rue V. Auriol ( 2 )        | 12 - Av. Ch. de Gaulle ( 2 ) |
| 6 - Av. des Roses              | 13 - Square Genebrias        |
| 7 - Rue J de la Fontaine       | 14 - Place de l'église       |
|                                | 15 - Quartier les Palisses   |

### *Les composteurs collectifs déjà installés*

- |                                 |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| Point du jour / Gai Séjour -> 5 | Square Génébrias -> 1        |
| Place J de la Fontaine -> 1     | <b>A installer</b>           |
| Ancienne école Carnot -> 1      | Secteur CCM -> 1             |
| Secteur des Iris -> 2           | Secteur Chanzy -> 1          |
| Secteur Joli Bois -> 3          | Secteur J. Blanzat -> 1      |
| Secteur Les Mézières -> 1       | Secteur Léo Lagrange -> 1    |
| Secteur La Gartempe -> 1        | Secteur Les Vieux Blats -> 1 |

### *Les colonnes carton installées*

- |                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| 1 - rue des Vieux Blats | 3 - Champ de foire |
| 2 - Rue F. Fourreau     | 4 - St Sauveur     |

(\*) pourront être déplacés en fonction des besoins

## Tous les emballages et les papiers se trient !

### À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

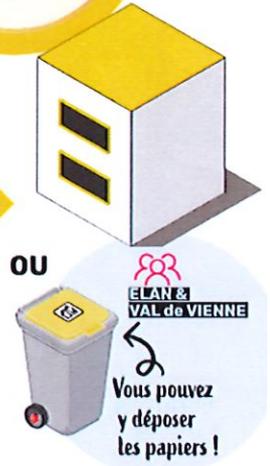


Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Emballages en plastique

**POUR UN TRI EFFICACE**  
✓ VIDÉS même sales  
✓ BIEN SÉPARÉS  
✓ EN VRAC pas dans un sac



OU  
**ELAN & VAL de VIENNE**  
Vous pouvez y déposer les papiers !

### À TRIER

TOUS LES PAPIERS



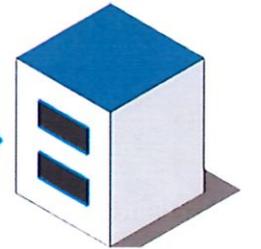
Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



### À COMPOSTER

LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc et dosettes souples de café, thé, restes de repas ...



En petits morceaux en mélange avec de la matière sèche

### À TRIER

LES CARTONS

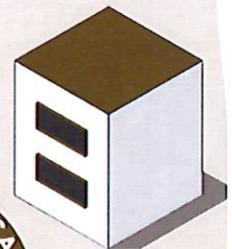
[ NOUVEAU ! ]



Cartons bruns ondulés taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie

**POUR UN TRI EFFICACE**  
✓ VIDÉS de leur contenu  
✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS  
✓ INTRODUITS À PLAT



### À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires



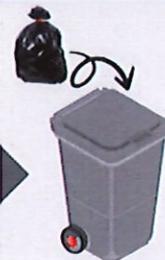
Mégots de cigarettes



Objets en plastique



Vaisselle cassée, vitres ou miroirs



ou point de collecte adapté

### À TRIER

LE VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



**POUR UN TRI EFFICACE**  
✓ VIDÉS même sales  
✓ EN VRAC pas dans un sac

